

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n°10 du 21 août 2015

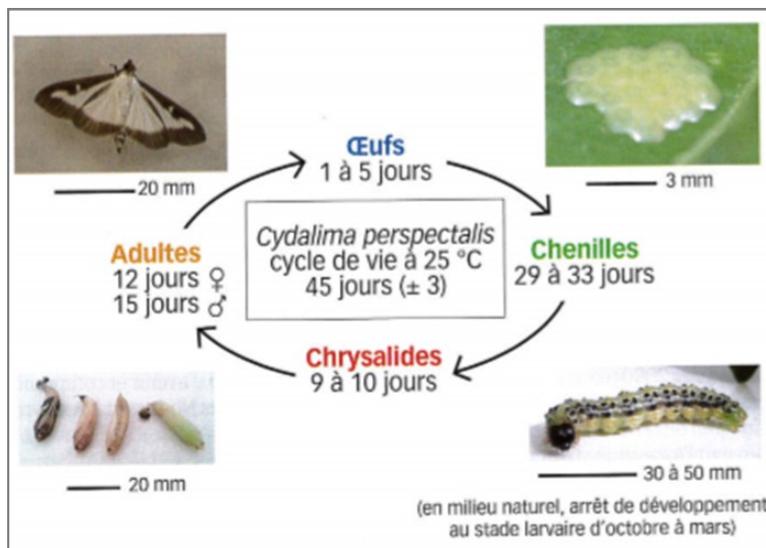


## Actuellement en région

### Buis

#### *Pyrale du buis*

De nombreux secteurs de Saône-et-Loire sont actuellement touchés par la présence de la pyrale du buis.



La pyrale du buis (lépidoptères) est une espèce d'insecte envahissante originaire d'Asie. Le papillon est nocturne et sa larve se nourrit des feuilles de buis. Elle est reconnaissable à sa tête noire luisante et un corps vert clair strié de bandes vert foncé.

Les dégâts sont mineurs en début de cycle, mais une défoliation conséquente des buis peut être rapidement observée du fait de la croissance rapide des chenilles. Celle-ci se nourrissant des feuilles et dévorant l'écorce verte, l'aspect esthétique du buis atteint est alors fortement altéré et celui-ci peut dépérir très rapidement sans intervention. En cas d'attaque partielle, la régénération est incertaine, le buis ayant une croissance très lente.

Afin de prévenir l'arrivée de la pyrale du buis, il convient d'avoir une observation minutieuse des buis au moins une fois par semaine.

Il est également possible de mettre en place des pièges attractifs (pièges à phéromone par exemple). Ces pièges permettront de détecter le plus tôt possible la présence d'éventuels papillons.

Une fois un foyer de pyrale détecté, il est important de prévenir rapidement les propriétaires de buis aux alentours pour lutter au maximum contre la propagation : mise en place de filets anti-insectes sur les végétaux en méthode préventive, surveillance attentive des buis et mise en place de pièges à phéromone.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n°10 du 21 août 2015

## Feuillus

### Oïdium



*Oïdium sur platane*  
Source : FREDON Bourgogne

Avec les conditions climatiques chaudes et humides du début du mois d'août, l'oïdium s'est développé sur plusieurs variétés d'arbres.

Une attaque d'oïdium se manifeste par la présence d'un feutrage blanc à la surface des feuilles des arbres, la crispation de ces feuilles, puis leur dessèchement en cas d'attaques sévères.

Ces attaques affaiblissent les arbres en limitant la photosynthèse. Cependant, les conséquences sont essentiellement esthétiques. Sur le secteur de Mâcon, plusieurs cas ont été signalés sur platanes et érables.

## Marronnier

### Mineuses et black rot



*Mineuse et black rot sur marronnier*  
Beaune, le 19 Août 2015  
Source : FREDON Bourgogne

La présence de galeries de mineuses est maintenant largement répandue sur les marronniers de la région.

Sur le secteur de Beaune, les marronniers sont également impactés par la présence de black rot.

Les galeries de mineuse se présentent sous forme de taches claires, tandis que les taches de black rot sont plus sombres et entourées d'un halo jaune.

## Rosier

Aucune présence de ravageur ou de maladie n'a été signalée sur les massifs de rosiers.

Toutefois, certains pieds ont souffert de la chaleur et du déficit hydrique estival et peuvent présenter des signes de sécheresse.

Un bon paillage limite l'évapotranspiration et la mortalité des plantations.

Différents types de paillage tels que les écorces d'arbres ou le BRF (Bois Raméal Fragmenté) peuvent être mis en place facilement pour cela.

*Rosier présentant des symptômes de sécheresse*  
Source : FREDON Bourgogne



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n°10 du 21 août 2015

## Ce qu'il faut retenir

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	
Processionnaire du Pin	
Mineuse du Marronnier	
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Tilleul	
Bombyx cul Brun sur Feuillus	
Processionnaire du Chêne	
Puceron sur Rosier	
Puceron sur viorne obier	
Pyrale du buis	
Psylle du buis	

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Marronnier	
Anthraxnose sur Platane	
Oïdium sur Platane	
Oïdium sur Erable	
Tache noire sur Erable	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	
Fil rouge sur Gazon	
Fusariose sur Gazon	
Fusariose sur Gazon	
Rouille sur rosier	

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Risque sanitaire importants	

### **Les abeilles butinent, protégeons les !**

#### **Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires**

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

**Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n°10 du 21 août 2015

## Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur, à nous contacter en nous renvoyant par **fax** la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par **mail** à l'adresse ci-dessous :

### Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... et fax : .....

Profession : .....

Ravageurs pouvant être suivis : .....

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

**FREDON Bourgogne** - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE

Tel : 03 80 25 95 45 - **Fax : 03 80 25 95 49**

Mail : [bsvzna@fredon-bourgogne.com](mailto:bsvzna@fredon-bourgogne.com)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

*Mairie de Beaune, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de Montceau-les-Mines, Mairie de la Charité-sur-Loire, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, Golf de Norges-la-Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny-Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune-Levernois.*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRA Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

